

TERMES DE REFERENCES : APPEL D'OFFRE POUR LA SELECTION DE PARTENAIRES POUR LE PROGRAMME ONU FEMMES EN RCA

(Projet : « **Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA** »)

Bureau	: Bangui - République Centrafricaine
Date du lancement	: 05 Février 2020
Date limite de soumission	: 19 Février 17h00
Période de mise en œuvre	: Du 14 Mars 2020 au 13 Mars 2021
Zones de mise en œuvre	: Bangui
Langue de communication	: Français
Documents	: <u>Formulaire de Demande à télécharger sur ICI</u>

Lot 1 : Résultat 1

Lot 2 : Résultat 2

I. CONTEXTE

Créée en juillet 2010 par la résolution A/64/289 de l'Assemblée Générale des Nations Unies, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes), a pour mandat de :

- Appuyer les processus intergouvernementaux pour renforcer les cadres normatifs et politiques sur l'égalité des sexes ;
- Fournir un appui aux partenaires nationaux en vue de renforcer la mise en œuvre des accords et normes internationaux ;
- Défendre les droits des femmes et des filles – en particulier de celles qui sont les plus exclues ;
- Réaliser et promouvoir la cohérence dans les travaux du système des Nations Unies sur l'égalité des sexes ;
- Agir en tant que courtier mondial du savoir et de l'expérience, aligner la pratique sur l'orientation normative

ONU Femmes a une présence Programme en RCA depuis Juillet 2015 en appui aux autorités centrafricaines pour donner une réponse multisectorielle aux besoins spécifiques des femmes en période de crise conformément aux recommandations faites par les femmes en marge du Forum National de Bangui de Mai 2015.

Avec une population de 4,9 millions d'habitants en 2015 et un taux de croissance de 2%, la majorité des habitants sont des femmes (50,2%) vivant principalement dans les zones rurales. La structure démographique du pays montre une supériorité numérique des femmes qui constituent 50,2% de la population dont la majorité réside en zone rurale. La population urbaine représente 41,4 %, avec un taux d'urbanisation annuel de 2,52 %. Toutefois, cela pourrait changer à mesure que les personnes fuient vers les zones urbaines en raison du conflit.

Selon le Rapport du Développement Humain 2017, la RCA était classée 188^{ème} sur 189 pays par rapport à l'Indice de Développement Humain et parmi les 5 pays enregistrant les plus faibles taux de développement sexospécifique avec un indice 0,780. L'IDH chez les personnes de sexe masculin (0,409) est considérablement supérieur à celui des personnes de sexe féminin (0,319), avec un écart de 22,5 %. La différence dans le nombre d'années de scolarisation prévu pour les filles (5,9 ans) et les garçons (8,5 ans) est de 36%. Seulement 36,8 % de la population est alphabétisée, à savoir 50,7 % des personnes de sexe masculin et 24,4 % des personnes de sexe féminin. On estime que le revenu national brut par habitant des femmes est inférieur de 43 % à celui des hommes. Seulement 16,5 % des femmes occupent des emplois rémunérés dans le secteur non agricole qui reste le secteur pourvoyeur de richesse.

L'agriculture est la principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale, et pour 40% en milieu urbain. Les petites exploitations agricoles constituent l'activité économique prédominante. 85% des communes déclarent l'agriculture comme activité économique principale, suivi de l'élevage (35%).

Bien que l'agriculture et l'élevage représentent l'essentiel de l'activité économique, les actifs productifs et les services d'appui ont été détruits par les crises, laissant les populations dans un état de pauvreté qui touche plus les femmes que les hommes : bien avant la crise, 81 % des femmes sont pauvres en milieu rural contre 69% des hommes. En outre, de nombreuses disparités persistent entre hommes et femmes dans l'accès aux facteurs de production et handicapent sérieusement la contribution des femmes à l'économie. En 2017, la RCA a été classée 188^{ème} sur 189 sur la base de l'Indice de développement humain (IDH), avec un indice sexospécifique de développement humain de 0,780, plaçant la RCA parmi les 5 pays enregistrant les plus faibles taux de développement sexospécifique.

Ces disparités, exacerbées par le contexte des changements climatiques, sont relatives à l'accès aux ressources de production nécessaires à une agriculture durable, à la capacité financière pour investir, à la participation aux marchés et aux chaînes de valeur, aux compétences entrepreneuriales, aux insuffisances du cadre politique, stratégique et institutionnel d'autonomisation économique des agricultrices. Même si la situation se normalise progressivement, la cohésion familiale, communautaire et sociale a été mise à rude épreuve par les crises.

S'il est vrai que l'Etat a été affaibli des différents conflits que connaît la RCA depuis plus de trois décennies, les effets de ces crises armées sont encore plus destructifs du tissu socioéconomique, et ont aggravé la pauvreté des populations en milieu rural majoritairement féminine. Selon le rapport mondial sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Monde, la RCA est la triste référence mondiale de « la complexité et du caractère inextricable des pièges que créent les conflits et la violence et de leur impact sur la sécurité alimentaire et la nutrition » parmi les pays à faible revenu et à déficit vivrier, enlisés dans des conflits dévastateurs.

Le problème de transhumance demeure aussi une source de conflits en Centrafrique, particulièrement entre les éleveurs et les agriculteurs(trices). Loin des yeux des acteurs internationaux, les espaces ruraux centrafricains sont devenus des terroirs de violence avec en toile de fond les remous sociaux entre agriculteurs(trices) et éleveurs. Ces violences affectent des populations déjà fragilisées par les conflits et ont un impact croissant sur la productivité des femmes et des filles, l'accès aux intrants et à l'écoulement des produits agricoles d'une part et sur la cohésion sociale et la consolidation de la paix d'autre part. Les femmes en zone rurale sont souvent très actives dans la transformation et la commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la cueillette. Celles-ci font cependant face à de nombreuses contraintes telles que : i. contraintes d'accès et de sécurisation du foncier, aux moyens de production et services de vulgarisation ; ii. Contraintes d'accès à l'information et aux intrants ; iii. Contraintes d'accès au financement et iv. Contraintes liées à l'accès aux marchés.

Les agricultrices se retrouvent principalement dans la production et la commercialisation en l'état des produits du cru. En outre, les femmes ne mesurent pas le manque à gagner lié à leur position dans la filière. Ainsi, elles produisent et vendent devant leur maison, au bord des routes ou sur les marchés ruraux à des intermédiaires qui, en gérant le regroupement et le transport vers les marchés urbains, réalisent des gains pharamineux.

Malgré les défis, les autorités centrafricaines, avec le soutien des Nations-Unies, ont entrepris des actions pour restaurer l'autorité de l'État et renforcer l'État de Droit. Ainsi, sur le plan de la justice ordinaire, la reprise des sessions criminelles à Bangui et Bouar (y compris les jugements d'auteurs présumés de VSBG et d'éléments de groupes armés auteurs de graves violations des droits humains), a relancé la machine judiciaire. Aussi, à titre pilote, quatre cliniques d'aide légale gérées par des organisations féminines ont été lancées à Bangui, Bria et Bossangoa, fournissant entre 2016 et 2018 des services à 17309 personnes, dont 2 532 survivantes de violences sexuelles.

En appui aux efforts du Gouvernement de Centrafrique, les Nations Unies (ONU Femmes et la FAO) ont bénéficié d'un appui du Fond de Consolidation de la Paix pour mettre en œuvre le Projet « **Femmes, agricultures et changements climatiques pour la paix en RCA** ». Ce projet

propose d'intervenir sur une des causes structurelles du conflit centrafricain qui est le changement climatique. En effet, il est aujourd'hui admis que le changement climatique a des conséquences considérables et crée des conflits entre les populations tant au milieu urbain que rural. Ce qui rend encore plus pénibles les conditions de vie des communautés particulièrement celles des femmes et des filles dans un contexte où 81 % des femmes sont pauvres en milieu rural contre 69% des hommes. Ces conflits posent des problèmes de sécurité et de développement d'une ampleur inédite, en particulier pour la Centrafrique où la majorité de la population est féminine (50,2%) et dépend de l'environnement, de l'agriculture (principale source de revenus pour 90% des ménages en zone rurale), de la pêche et de l'élevage pour les moyens de subsistance des ménages dirigés par les femmes. Le présent projet va donc répondre à ce problème urgent de changement climatique qui a longtemps été une cause des conflits en Centrafrique avec des conséquences sur la résilience des femmes et des filles car elles sont pour la plupart des agricultrices à voir leurs champs détruits sans réponse juridique du fait qu'elles n'ont pas le contrôle ni le droit foncier. Le Projet adresse clairement cette problématique et introduit deux innovants majeurs dans la palette des solutions proposées en vue du relèvement et de la consolidation de la paix en RCA, en renforçant la résilience des femmes et des filles à travers la création d'un écosystème pour éviter que cela ne ressemble à une récompense pour porter des armes, des chances égales sont offertes à toutes les femmes et aux filles déplacées à l'intérieur de leur propre pays et à leurs communautés hôtes, en tant que nouveau cadre de coexistence.

Pour la mise en œuvre de ce projet, ONU Femmes décide de recruter deux ONG partenaires de mise en œuvre qui travailleront chacune sur un des résultats ci-dessous. Les activités du projet compléteront celles d'autres projets d'ONU Femmes et de la FAO dans les zones d'intervention.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS

a. Objectif de l'appel

L'objectif de cet appel à propositions est d'établir un partenariat de travail dans la ville de Bambari et la Commune de Pissa avec deux ONG dont :

- ✓ Une spécialisée dans les activités de promotion de cohésion sociale, de promotion du genre pour la mise en œuvre du Résultat 1 et
- ✓ Une spécialisée dans l'autonomisation économique des femmes, la gestion des Etablissements de Microfinance, le partenariat avec les institutions financières, la mobilisation communautaire, l'entrepreneuriat féminin et la production agropastorale.

Les deux ONG doivent obligatoirement avoir de solides expériences dans la promotion du genre et avec une présence physique dans au moins une des deux zones du projet.

b. Objectifs spécifiques

Le Programme ONU Femmes invite par conséquent les ONG associations et organisations de la société civile (Organisations féminines fortement encouragées) intéressées à soumettre un document de projet et un plan de travail suivant les directives ci-dessous :

c. Résultats attendus et activités :

LOT 1 :

Résultat 1 : D'ici à 2021, les principales bénéficiaires du Projet (femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, sociétés coopératives des femmes) ont renforcé entre elles et dans leurs communautés respectives la cohésion sociale et un plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux agricultrices (y compris l'accès à la terre) a été engagé.

S'engager dans un processus d'autonomisation économique suppose au préalable que la confiance a été restaurée et que les communautés ont une ferme volonté de mettre en place des mécanismes de promotion de la cohésion sociale et la réconciliation nationale pour que plus jamais les germes de la division et de la haine ne soient semés parmi elles. Ce résultat vise à développer des actions de cohésion sociale avant d'envisager les dynamiques de plaidoyer en faveur d'un cadre juridique qui garantit l'égal accès aux opportunités économiques entre les femmes et les hommes y compris le droit d'accéder à la propriété foncière.

Produit 1.1 : Les acteurs nationaux (autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les femmes et filles) s'impliquent massivement et se mobilisent pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des agricultrices y compris l'accès à la propriété foncière.

Activité 1.1.1 : Organiser des initiatives de renforcement du dialogue et de coopération entre différentes catégories sociales autour des campagnes de dialogue et d'échange inter/intracommunautaires ainsi que des séances des travaux d'intérêt communautaire.

Activité 1.1.2 : Faciliter des rencontres de discussion entre les acteurs de justice et les organisations féminines pour discuter des défis et opportunités d'accès des femmes aux mécanismes de justice transitionnelle.

Activité 1.1.3 : Apporter un appui logistique à l'organisation de 2 Ateliers de renforcement des capacités des acteurs de la justice/Justice transitionnelle sur la participation des femmes dans les mécanismes de justice, justice transitionnelle, la protection des droits des femmes et la prévention des VBG.

Lot 2

Résultat 2 : D'ici la fin du Projet les principales bénéficiaires ont accès aux services et produits financiers adaptés ainsi qu'à la plateforme numérique BuyFromWomen.

Ce résultat se focalisera sur l'autonomisation économique des femmes grâce à une agriculture résiliente au changement climatique. Il concerne, dans la pratique, deux étapes importantes. Une première étape relative au renforcement des capacités des agricultrices et promotrices des AGR et une deuxième étape plus technique relative à l'opérationnalisation de la plateforme BuyForWomen. L'ONG recrutée pour ce projet travaillera uniquement sur la première étape et préparera les agricultrices pour la deuxième étape (opérationnalisation de la plateforme BuyForWomen) qui est mise en œuvre directement par ONU Femmes. L'ONG travaillera, pour cela, en étroite collaboration avec l'Expert en Technologie de l'Information (IT) de ONU Femmes.

Produit 2.1. : Des partenariats sont conclus pour la fourniture aux bénéficiaires des services et produits financiers adaptés et les bénéficiaires ont un accès aux équipements et matériels adaptés et leurs capacités ont été renforcées.

Activité 2.1.1. : Mettre en place un fonds d'appui à la réduction des écarts genre (FAREG) sous la forme d'une ligne de financement, de crédits rotatifs ou de garantie des crédits aux agricultrices rurales.

Activité 2.1.2. : Apporter une assistance technique à l'élaboration de 50 Plans d'affaires des sociétés coopératives et autres groupements des femmes.

Activité 2.1.3. : Concevoir et mettre en œuvre des programmes de formation et de renforcement des capacités visant à aider les promotrices à améliorer leurs compétences en matière de gestion financière.

Activité 2.1.4. : Faciliter l'organisation des Ateliers de formation pratique sur l'utilisation de la Plateforme BuyFromWomen de ONU Femmes.

Indicateurs

Produits	Indicateurs
Résultat 1 : D'ici à 2021, les principales bénéficiaires du Projet (femmes et filles issues des communautés hôtes, associées aux groupes et conflits armés, déplacées, retournées et rapatriées, sociétés coopératives des femmes) ont renforcé entre elles et dans leurs communautés respectives la cohésion sociale et un plaidoyer en faveur d'un environnement favorable aux agricultrices (y compris l'accès à la terre) a été engagé.	
✓	Indicateur 1.a. : Existence du cadre légal garantissant l'accès des femmes à la terre et à la sécurité foncière. Données de Base : Non Cible : Oui
✓	Indicateur 1.b. : # d'acteurs nationaux mobilisés pour la promotion d'un environnement protecteur des droits des femmes et des filles relatifs au foncier Donnée de Bse : 0 Cible : 250

Produit 1.1. : Les autorités politiques et administratives, les leaders religieux et communautaires, les femmes et filles s'impliquent massivement dans la réalisation et la gestion des actifs communautaires et la promotion des droits des femmes et filles facteurs de consolidation de la paix.	1.1.a. Nombre de personnes (hommes/femmes/filles/garçons) ayant pris part aux travaux communautaires. DB : 0 Cible : 500
	1.1.b. Nombre personnes (hommes/femmes/filles) ayant pris part aux activités culturelles et sportives relatives à la promotion organisées dans les localités du Projet DB : 0 Cible : 100
	1.1.c. Superficie de terre octroyée et concédées aux femmes par les autorités administratives et coutumières DB : 0 Cible : 1000 hectares
<p>Résultat 2 : D'ici la fin du Projet, les principales bénéficiaires ont accès aux services et produits financiers adaptés ainsi qu'à la plateforme numérique BuyFromWomen.</p> <p>✓ Indicateur 2.a. : Part de la production : (i) vendue par les agricultrices sur les marchés non locaux ; (ii) transformée par les agricultrices Donnée de Base : TBD Cible: +50%</p>	
Les bénéficiaires reçoivent un encadrement pour accéder aux facilités de crédits et développer la culture de l'épargne ainsi que des compétences entrepreneuriales et managériales	3.1.a. # des microcrédits octroyés aux agricultrices rurales DB : 0 Cible = 500
	3.2.a. : # des femmes et filles ayant des compétences en gestion de la chaîne de valeur, en approvisionnement, en financement et en assistance technique
	3.2.b. : # de femmes et filles vulnérables des communautés hautes et victimes des violences liées aux conflits (associées aux groupes et conflits armés, déplacées internes, retournés, rapatriées, etc.) dotées de compétences pratiques en matière de marketing, de conditionnement, d'étiquetage et de contrôle standard. Niveau de référence : 0 Cible : 500
	3.3.c. : # des personnes ayant des compétences renforcées sur l'utilisation de la plateforme Niveau de référence : 0 Cible : 250

III. Zone de couverture : Pissa (Berengo) et Bambari

Le présent appel à proposition est une première étape. Dans un deuxième temps, ONU Femmes procédera à une évaluation des capacités institutionnelles, techniques, et financières de l'organisation qui sera présélectionnée. Cette évaluation permettra de sélectionner deux partenaires adéquats qui couvriront les zones.

IV. Financement et durée du projet

L'enveloppe globale du projet est de :

Lot 1 : Soixante-milles dollars (70,000 USD) ;

Lot 2 : Cent quatre-vingt quatre-mille dollars (184,000 USD).

L'appui d'ONU Femmes pourra couvrir jusqu'à 100% du coût total des dépenses liées à la mise en œuvre des activités proposées (c'est-à-dire que le demandeur n'est pas nécessairement tenu d'apporter une contribution financière).

ONU Femmes procédera à des arrangements financiers directs avec l'organisation définitivement sélectionnée aux termes du processus et les modalités d'exécution seront définies entre ONU Femmes et l'organisation retenue.

Toutes les activités devront être mises en œuvre sur une période de douze (12) mois soit du 15 Mars 2020 au 14 Mars 2021.

V. Critères d'éligibilité :

Peuvent faire acte de candidature, les organisations non gouvernementales nationales et ou internationales :

- Ayant une présence opérationnelle dans les sites du projet avec des staffs disponibles ;
- Ayant travaillé avec des survivantes des VSBG, femmes et filles déplacées sur un financement d'ONU Femmes ou d'une autre Agence sœur ;
- Ayant fourni les documents administratifs (Agrément du Ministère du Plan) ;
- Disposant d'un siège, d'une administration/ d'un personnel/Asset, équipement, etc.
- Connaissant les réalités socio-culturelles, les normes et les valeurs des sites d'intervention et
- Proposant une stratégie/approche réaliste de Promotion de la participation politique et du leadership de la femme dans la consolidation de la paix d'intégration à tous les niveaux.

VI. Formulaire de candidature :

Le formulaire de candidature est [à télécharger ICI](#).

VII. Composition des dossiers de candidature :

Chaque dossier de candidature doit être composé du formulaire complet de demande, y compris le budget ainsi que les pièces administratives, les lettres de recommandations d'au moins **trois bailleurs** pour des activités similaires dans la zone d'intervention et les autres documents énumérés au point X ci-dessous.

VIII. Comment soumettre les dossiers de candidature ?

Par dépôt au Bureau du Courrier du PNUD avec décharge à l'adresse suivante : *ONU Femmes s/c PNUD-Centrafrrique*, Avenue de l'indépendance (à côté de l'Hôtel Ledger), sous enveloppe fermée avec l'inscription en caractère **GRAS** « Appel à propositions de ONU Femmes - « **Appui aux victimes et aux populations centrafricaines pour accéder à la justice et à la vérité** ».

IX. Processus d'évaluation et de sélection

Les propositions seront évaluées sur la base de leur qualité globale et de leur orientation sur les Effets de la proposition. Le processus d'évaluation et de sélection se fera au niveau du Programme ONU Femmes RCA, avec la participation d'autres Agences sœurs du Système des Nations Unies et du Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre de ONU Femmes sis à Dakar, Sénégal.

Les projets seront évalués et sélectionnés à deux (02) niveaux :

1^{er} niveau : sur la base de vérification de la liste de contrôle suivante :

Documents relatifs à la gouvernance de l'organisation :

1. Existence du formulaire de demande rempli, contenant les offres techniques et financières ;
2. Agrément, statut, organigramme ;
3. Liste du personnel affecté à la gestion du projet et des membres du Conseil d'Administration de l'organisation et leurs Curriculum vitae (CV) ;
4. la politique interne pour la prévention du harcèlement, de l'abus et de l'exploitation sexuelle ;
5. Preuve de présence opérationnelle dans les zones du projet ;
6. Existence des lettres de recommandations d'au moins trois bailleurs pour des activités similaires ;
7. Rapport d'activités des trois dernières années ;
8. Rapport d'audit des trois dernières années ;
9. Preuve de l'existence d'un siège, d'une administration/ d'un personnel, Asset/équipement, etc. nécessaires à la mise en œuvre des activités du Projet.

Documents relatifs à la Gestion administrative et Financière

- Le manuel de procédure de gestion administrative et financière de l'organisation ;

- Le code de conduite de l'organisation ;
- Le manuel/la politique de contrôle interne
- Les rapports d'audit financier des projets des trois (3) dernières années
- Les rapports d'audit de l'organisation des trois (3) dernières années (si possible)
- La politique anti-fraude de l'organisation
- Liste des principaux fournisseurs avec lesquels l'organisation traite en matière de fourniture ou d'achat des biens et services ;
- Nom d'auditeur externe de l'organisation.

2^{ème} niveau : analyse technique et financière sur la base de la liste de contrôle suivante :

1. **Général** : Profil institutionnel et alignement sur la vision et les stratégies de ONU Femmes (5 points) ;
2. **Pertinence des offres techniques** : La proposition prend en compte : les domaines clés du projet, la complémentarité du projet avec les autres activités du partenaire d'ONU Femmes ou d'autres agences du système des Nations Unies dans les zones de mise en œuvre. (5 points)
3. **Analyse situationnelle et Justification des approches (5 points)**
 - Cadre des résultats/ Pertinence des indicateurs (formulation, faisabilité et lien avec les résultats) et évaluable de la proposition ;
 - Stratégies et Partenariats (Y compris l'inclusion et le renforcement des capacités des organisations féminines, l'implication des bénéficiaires, des autorités et leaders locaux) ;
 - Pertinence et faisabilité du chronogramme d'activités proposé ;
 - Arrangements de mise en œuvre et de gestion ;
4. Existence des ressources humaines, et matérielles nécessaires à l'accomplissement des tâches attendues **(5 points)**
5. Capacités à gérer un projet similaire (pertinence et similarité des projets précédents aux activités du projet pour lequel le financement est demandé) **(5 points)**
6. Expérience de travail avec ONU Femmes ou une autre Agence du SNU et surtout une bonne connaissance des procédures de gestion de projet **(5 points)**
 - Expérience de travail avec ONU Femmes ou une autre Agence du Système des Nations Unies et surtout une bonne connaissance des procédures de gestion de projet ;
 - Expérience professionnelle avérée dans l'accompagnement des organisations féminines, la réinsertion socioéconomique des femmes et des filles et la promotion du genre ;
 - Budget et financements complémentaires (autres sources à mentionner si possible).
7. Des objectifs clairs et résultats attendus bien définis et en lien avec les objectifs, résultats et produits de l'appel **(5 points) ;**
8. Pertinence des activités proposées en lien avec les produits et résultats du projet **(5 points)**
9. Cadre des résultats/pertinence des indicateurs (Formulation, faisabilité et lien avec les résultats) et évaluation de la proposition **(10 points)**
10. Stratégies et partenariats (y compris l'inclusion et le renforcement des capacités des organisations féminines, l'implication des bénéficiaires, des autorités et leaders locaux) **(10 points)**
11. Pertinence et faisabilité du chronogramme d'activités proposées **(5 points)**
12. Expérience professionnelle avérée dans l'accompagnement des organisations féminines, la protection des droits des femmes et filles et la promotion du genre **(10 points)**

13. La proposition du projet répond-elle au Marqueur de Genre et Âge ? (5 points) ;

14. Pertinence des offres financières 15 points :

- **Cohérence du budget par rapport aux activités détaillées**
- Arrangements de mise en œuvre et de gestion (frais administratifs acceptés par ONU Femmes 5%)

15. Budget et financements complémentaires (autres sources à mentionner si possible-facultatif).

X. Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

Le délai de réception des candidatures est fixé au **19 Février 2020 à 17h 00.**

Les dossiers de candidatures incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas acceptés.

Les candidatures des organisations féminines sont fortement encouragées